

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre) réglemente les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) de l'Ontario dans l'intérêt du public.



Avec plus de 55 000 membres en règle, l'Ordre est l'un des plus importants organismes d'autoréglementation professionnels de l'Ontario. Il est aussi le seul organisme d'autoréglementation professionnelle du secteur de la petite enfance au Canada.

Nos valeurs nous expliquent la façon dont nous accomplissons notre mission et comprennent :

- Transparence et responsabilisation;
- Intégrité et équité;
- Professionnalisme et leadership;
- Inclusion et respect.

Nos membres viennent d'horizons divers, tout comme nos employés. En tant qu'employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi, l'Ordre s'attache à créer un milieu inclusif où la diversité et les différences sont accueillies et valorisées.